



## Processus de reclassement

Après avoir suivi la « Certification initiale » du programme Arbitrage, le juge-arbitre entreprend le cheminement vers les niveaux C, B, et A.

### Reclassement des juges-arbitres

#### **Général**

Aux niveaux C et B, les juges-arbitres doivent obtenir cinq recommandations de la part d'au moins deux évaluateurs (dont au moins un EP/EN) (évaluateur provincial – évaluateur national). Seulement trois recommandations sont requises si celles-ci sont émises par deux évaluateurs nationaux.

#### **Reclassement au niveau C**

Le niveau de jeu doit être un tournoi interclubs, en équipe ou individuel /match compétitif auquel participent des joueurs A. Le candidat doit obtenir cinq signatures ou une combinaison de quatre signatures et de dix bonnes décisions à chaque match et prouver qu'il possède les habiletés pour agir à titre de juge-arbitre à ce niveau.

#### **Reclassement au niveau B**

Le niveau de jeu doit être un match compétitif équivalent aux quarts de finale d'un championnat provincial d'envergure (Open) ou les premières rondes des Championnats canadiens de squash (Open). Le candidat doit rendre un minimum de 15 bonnes décisions à chaque affrontement et prouver qu'il possède les habiletés pour agir à titre de juge-arbitre à ce niveau

#### **Reclassement au niveau A**

Le candidat doit obtenir cinq recommandations formulées à la suite de matchs compétitifs dont le niveau est équivalent aux matchs auxquels participent les 20 meilleurs joueurs canadiens et les 10 meilleures joueuses canadiennes (l'évaluateur provincial ou l'évaluateur national détermine les équivalences). Au moins deux des recommandations doivent provenir du niveau A (très difficile) et les autres d'un niveau A (difficile). Le candidat doit rendre au minimum 20 bonnes décisions à chaque affrontement, dont un nombre suffisant sont considérées difficiles par l'évaluateur, et prouver qu'il a la capacité d'agir à titre de juge-arbitre à ce niveau. Au moins deux recommandations doivent être émises par deux EN, dont une recommandation A. Les trois autres recommandations peuvent provenir d'un EP qui est également un juge-arbitre A.

### Reclassement des pointeurs

#### **Général**

Pour être surclassé à ce niveau, le pointeur doit obtenir cinq recommandations de la part d'au moins deux évaluateurs (dont au moins un EP/EN). Seulement trois recommandations sont requises si elles sont formulées par des EN. La classe du pointeur correspond au nombre maximal d'erreurs qu'un pointeur peut commettre pendant un match (p. ex., un pointeur de niveau 2 ne peut commettre plus de deux erreurs à un match).

**Reclassement aux niveaux 2 et 3**

Aucun niveau minimum de jeu requis pour être surclassé aux niveaux 2 et 3.

**Reclassement au niveau 1**

Le niveau de jeu requis à ce niveau doit être équivalent à la troisième ronde de jeu aux Championnats canadiens de squash (Open). Une recommandation doit être formulée par un EP/EN qui observe le candidat uniquement dans le rôle de pointeur.